



HAL
open science

Médiation paysagère

Rémi Bercovitz

► **To cite this version:**

Rémi Bercovitz. Médiation paysagère. 101 mots pour le paysage, ArchiBooks+Sautereau Édition, 2017. hal-02299308

HAL Id: hal-02299308

<https://hal.science/hal-02299308>

Submitted on 27 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

BERCOVITZ Rémi, 2017, « Médiation paysagère », in *101 mots pour le paysage*, Paris, ArchiBooks+Sautereau Édition.

- **Médiation**

La finalité de l'action paysagère relève traditionnellement d'une action sur le « site », c'est-à-dire une transformation de la matérialité des paysages abordée à travers le prisme de l'esthétique et du visuel. On recourt, pour décider de la valeur, « à un ensemble de critères dérivés de l'art (harmonie, diversité, contraste, etc...) de façon à évaluer de manière « intrinsèque » des paysages, à limiter les impacts visuels des interventions et à favoriser leurs insertions au sein des paysages » (Gérald Domon, 2011). Dans cette perspective, le paysage constitue une structure matérielle artialisable. Or, depuis les années 1960-1970, des praticiens (paysagistes, architectes, urbanistes) et des chercheurs (agronomes, géographes ...) envisagent et explorent, ensemble ou séparément, le paysage en tant qu'outil pour l'aménagement des territoires et la gestion des environnements. Dès lors, les bases conceptuelles et méthodologiques sous-jacentes à l'appréhension du rôle du paysage dans l'action publique se sont renouvelées et ont connu d'importantes mutations. Toute une gamme de pratiques nouvelles est apparue. Parmi celles-ci, on peut réunir sous la bannière de la *médiation paysagère* toutes les démarches qui ont en commun de replacer le paysage à la croisée des regards des habitants et des acteurs sociaux. C'est désormais le lien social, le partage des regards et l'appréhension de leur diversité substantielle, la mise au jour et la négociation des représentations paysagères, qui sont au fondement et au cœur du projet. Accepté en ce sens, la médiation doit avant tout être comprise comme une intervention sur la société par le paysage. L'efficacité de telles expériences se mesure d'ailleurs moins à la trace qu'elles laissent dans la matérialité des paysages qu'à ce qu'elles produisent dans l'ordre social et culturel, aux solidarités qu'elles stimulent et aux champs de débat et d'initiative qu'elles génèrent, aux liens socio-spatiaux que le paysage permet de faire émerger, dès lors qu'on l'appréhende et l'utilise comme un outil dont dispose les sociétés pour se penser elles-mêmes dans leur environnement.

Les démarches de médiation partent du principe que le paysage a pour vertu de constituer un reflet, certes partiel mais néanmoins synthétique, de l'état d'un environnement et des actions humaines sur un territoire. En tant qu'image des relations des hommes à leurs environnements, le paysage offre la possibilité de se représenter le complexe environnemental et de l'inscrire à la croisée des expertises et des logiques d'acteurs. La médiation s'appuie donc sur la possibilité que donne le paysage, c'est-à-dire ce qui est visible et appréhendable par les sens, d'incarner et de rendre concret la complexité des situations socio-écologiques dans et sur lesquelles les sociétés habitent et agissent. Dans cette perspective, le paysage joue le rôle de *percept intermédiaire*. *Percept*, en tant que processus qui vise à rendre perceptible le complexe socio-écologique. *Intermédiaire* en tant que cette perception, mise à la croisée des regards, doit permettre d'activer une dynamique de partage des savoirs, des expériences et des subjectivités. Aborder de cette manière, ces démarches de projet ne considèrent pas la médiation comme un outil pour le règlement des conflits (ce qui n'empêche pas le cas échéant de les régler). « Médier » c'est plutôt interposer, entre la société et l'environnement, un palier qui rend ce dernier assumable en tant qu'objet complexe et sur lequel peut s'appuyer une mise en démocratie des problématiques environnementales et territoriales.

Au-delà de ces éléments fédérateurs qui donnent à la *médiation paysagère* son unité conceptuelle, reste que les pratiques apparaissent multiples et variées. Si les premières expériences opérationnelles et constructions théoriques sont issues de la recherche scientifique et notamment des travaux menés à partir des années 1980 par des géo-agronomes tels que Jean-Pierre Deffontaines ou Yves Michelin, de nombreux praticiens (paysagistes, agronomes, urbanistes ...) ont eux aussi menés des expériences en la matière. Or aucunes recherches d'ensemble n'ont aujourd'hui été menées sur ces pratiques qui ont pourtant un caractère innovant. Il conviendrait aujourd'hui d'avancer vers une typologie des pratiques de *médiation paysagère* en interrogeant les doctrines en présence, leur genèse, leurs liens avec les différentes catégories d'acteurs impliqués dans les politiques environnementales et territoriales, mais aussi avec les différents savoirs constitués.

Rémi BERCOVITZ

Paysagiste DPLG en indépendant. Géographe PhD et chercheur au laboratoire PASSAGES (UMR 5319 du CNRS). Maître Assistant Associé à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux (EnsapBx).